

POLITIQUE DU SYSTÈME DE GESTION DE LA QUALITÉ

MACHAON est née avec l'engagement d'apporter de la valeur à la société en développant des processus de transformation des plastiques recyclés, dans le but de les valoriser et de les convertir en matières premières réutilisables par l'industrie du plastique.

La direction de **MACHAON** a décidé d'établir une Gestion Intégrée de la Qualité, ISO 9001, pour garantir la conformité avec les exigences, l'engagement à l'amélioration continue et maintenir l'engagement à la satisfaction du client dans notre champ d'activité :

MACHAON se consacre au recyclage, transformation et commercialisation de granulé recyclé de polyéthylène basse densité (PEBD) et matériel trituré recyclé de PEBD

D'une manière qui permet à l'entreprise d'être en ligne avec la qualité, la durabilité et en même temps de pénétrer le marché à un niveau élevé de compétitivité. Chez **MACHAON**, nous nous engageons à atteindre des objectifs bien définis et intégrés en vue d'une amélioration continue.

La politique de gestion de la qualité de **MACHAON** vise à exprimer formellement l'**engagement de** la direction en faveur de la qualité, conformément aux exigences applicables. Pour cette raison, un système de gestion est établi qui nous permet de :

- ✓ Fidéliser **nos clients** actuels et futurs grâce à notre engagement en faveur de la qualité et de l'amélioration continue de nos processus, en respectant les exigences établies, tant légales que réglementaires, afin de répondre à leur confiance et à leurs attentes.
- ✓ Promouvoir et articuler des procédures permettant à nos **fournisseurs et sous-traitants** d'adopter des mesures de gestion de la qualité appropriées et, à leur tour, de veiller à ce que ces mesures soient respectueuses avec l'environnement.
- ✓ Engagement à **améliorer en permanence** l'efficacité de notre système de gestion de la qualité, afin de renforcer et d'améliorer nos processus.
- ✓ Établir des **objectifs de** gestion de la qualité et les améliorer au fur et à mesure de leur révision.
- ✓ Sensibiliser le personnel de l'entreprise à l'importance des effets de leurs activités professionnelles sur la qualité et l'environnement. Pour ce faire, mettre en œuvre les actions suivantes:
 - Minimiser de manière rationnelle la consommation de matières premières.
 - Promouvoir l'utilisation appropriée et l'économie d'énergie dans le développement de nos activités.
 - Réduire la production de déchets et les gérer ou les traiter conformément à la réglementation en vigueur.
 - Réduire autant que possible les émissions atmosphériques, le bruit et les perturbations de l'environnement, afin de minimiser l'impact sur l'environnement et les inconvénients pour les citoyens.

LA GESTION

Rev.1 Date : 9 de Avril 2025.



MACHAON
3 avenue du 106^{ème} R.I.
51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE
SIRET 799 297 486 00026